Inscription Accueil de Loisirs
et
Accueil périscolaire

Afin d'améliorer les conditions d'inscriptions de l'Accueil de Loisirs de Hanvec, nous mettons en place une fiche de pré inscription pour l'Accueil périscolaire et l'Accueil de Loisirs des mercredis et vacances scolaires.

Mode d'emploi :

Une fiche par enfant et par mois.
La fiche de pré inscription est **à retirer et à remplir deux semaines avant** le début du mois suivant.
La fiche se remplit auprès d'un animateur de l'Accueil de Loisirs, nous ne prenons plus d'inscriptions par téléphone.
La fiche n'a pas valeur d'inscription définitive ; les inscriptions seront prises en compte selon le nombre de places disponibles.
La fiche est disponible à l'Accueil de Loisirs et périscolaire, ainsi que sur le site internet de la mairie : **mairie-hanvec.fr.** Elle ne vous sera pas donnée automatiquement, à vous de la demander.

Exemple:

	Périscolaire							**Mercredis ou vacances**		
	Matin			**Soir**						
	7h 7h30	**7h30 8h**	**8h 8h30**	**16h30 17h30**	**17h30 18h**	**18h 18h30**	**18h30 19h**	**Matin**	**Midi**	**Après Midi**
lundi 1er	**FERIE**									
mercredi 2										
Jeudi 3										
Vendredi 4										

Critères d'inscriptions pour l'Accueil de Loisirs en priorité :

Etre Hanvecois.
Fréquenter les écoles de Hanvec.
Enfants qui fréquentent la garderie et l'Accueil de Loisirs régulièrement.
Pour les vacances ; selon la durée : 4 semaines, 3 semaines, 2 semaines, 1 semaine.